

LE COURRIER DE GRAMAT

Bulletin
Municipal
d'Informations

N° 54 - Avril 2010

EDITORIAL

SOLIDARITE ET EGALITE

Il n'y a pas d'égalité sans solidarité. Un projet commun ne peut se construire sans un partage équitable des charges. Aussi la contribution financière de chacun est le préalable à l'utilisation des infrastructures gramatoises. Au nom du principe d'égalité par la solidarité, la ville ne continuera pas à y assumer seule les frais de fonctionnement.

En matière sportive, 90% des installations sont concentrées sur Gramat. Qu'y a t'il d'indécent à demander aux collectivités voisines de participer, par convention, aux frais d'entretien au prorata de leur nombre d'habitants ?

Même raisonnement pour la restauration scolaire. Le prix de revient d'un repas est de 5,63 €. Le différentiel avec celui facturé aux familles extérieures pourrait être supporté par la commune de résidence des enfants.

C'est par l'impôt que les Gramatois assurent le financement des services. C'est donc par l'impôt, prélevé et reversé par leur collectivité, que les résidents des communes environnantes peuvent s'acquitter des prestations mises à leur disposition.

Gramat perçoit effectivement une dotation spécifique de solidarité rurale bourg-centre de 136 759 €. Elle est destinée au "maintien de la vie sociale en milieu rural" au plan social, culturel, sportif, périscolaire... pour tout le bassin de vie. Par contre, la couverture des besoins à coûté plus de 461 911,79 € à la seule ville de Gramat hors investissements. Plus que de solidarité c'est d'une très forte générosité, malheureusement non reconnue, dont nous avons fait preuve !!! Pour ce qui est de nos recettes propres, il appartient au seul Conseil municipal de Gramat de décider de leur affectation.

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Lucien Lafage n'est plus
Page 3 :	Extrait des comptes rendus des conseils municipaux
Page 5 :	Budget primitif
Page 6 :	Hommage à Lucien Lafage - Accueil des nouveaux gramatois
Page 7 :	Aménagements de la ville
Page 8 :	Bibliothèque - Médiathèque
Page 9 :	Le tri sélectif - Maison du Tourisme - Restos du cœur
Page 10 :	La GV en action - Le devenir de la psychiatrie à Gramat
Page 11 :	Philatélie : gros succès de la fête du timbre
Page 12 :	Emploi service - Le RAM de Gramat fait son carnaval
Page 13 :	Club de la gaieté
Page 14 :	ASLH
Page 16 :	Nos écoles - La Garenne
Page 17 :	Sainte-Hélène
Page 18 :	Sainte-Hélène - Louis Mazet
Page 19 :	Galerie Le Sillage
Page 20 :	Rencontre autour du piano - Un gramatois à l'honneur - Commerce
Page 21 :	Tennis : belle croissante du tournoi Mozaic
Page 22 :	Pêche - Le gardon gramatois
Page 23 :	David Mazet rentre du 4L Trophy
Page 24 :	Etat civil - Calendrier des manifestations

Quant à la solution EPCI, elle est inacceptable aux conditions imposées par nos partenaires. En effet, par le biais de transfert de charges, elle laisse à Gramat la totalité des coûts de fonctionnement des installations existantes. Notre cité ne peut donc continuer à payer pour deux sous peine de périlcliter et d'entraîner dans sa chute l'économie et les emplois du territoire.

A terme, un regroupement des communes plus large est nécessaire mais dans le respect des droits et des devoirs de chacun. En 2014 la solution pourrait venir de l'élection au suffrage universel direct des conseillers d'un bassin de vie. Elle aurait le mérite de mettre fin à une politique cantonale sans ambition repliée sur le conservatisme et le communautarisme des collectivités locales.

**Franck THEIL
Maire de GRAMAT**



LUCIEN LAFAGE N'EST PLUS

A toi Pierrette, à toi Isabelle sa fille, à toi Jean Philippe son gendre, à vous Benjamin et Maxime ses petits-enfants, à vous ses parents et amis, au nom du Conseil municipal de Gramat et au nom du personnel je présente les condoléances les plus attristées et les plus émues.

Lucien vient de nous quitter et vous me permettrez de rendre un dernier hommage à mon ami disparu. Il est en effet parti sans bruit au moment où il pouvait aspirer à une retraite heureuse et détendue.

Originaires de Cornac, ses parents viennent se fixer à Gramat où ils s'adonnaient au commerce des boissons gazeuses et de la noix. Rapidement le jeune Lucien doté d'un sens particulièrement aiguisé du négoce reprenait la partie boisson. Avec l'aide de sa femme Pierrette il la portait à un niveau reconnu dans l'univers commercial gramatois. De leur union naissait Isabelle dont il me parlait souvent avec l'affection du père comblé par la naissance de ses deux petits-enfants.

En 1989, il fut élu au Conseil municipal de Gramat et assura un premier poste de responsabilité.

De 1995 à aujourd'hui il fut pour moi un adjoint efficace dans une complicité remarquable qui nous unissait. Passionné par ses fonctions il mit tout son potentiel au service de la collectivité. Avec ses collègues j'ai pu apprécier un travailleur infatigable, une assiduité à la mairie que son épouse parfois déplorait, peut-être, mais dont je ne me plaignais pas. J'ai ainsi découvert ses talents d'homme d'action, sa clairvoyance, son dévouement, son sens inné du commandement éclairé. Son caractère bien trempé qui, pour les non initiés, pouvait passer pour de l'outrance il le mettait au service d'une ferme volonté pour réussir. Il avait tout simplement la conviction qu'à tout problème il existait une solution. Direct, ne pratiquant pas la langue de bois, il savait faire partager ses idées par une argumentation rationnelle où le mensonge n'avait pas sa place. Doté d'une grande sensibilité il a élargi son champ d'action au domaine caritatif avec une forte implication au sein du Lion's Club, pour les aveugles.

Comme adjoint à l'environnement il a réussi à organiser avec succès la collecte sélective des déchets ménagers en assumant la présidence du SIVU, à créer la déchetterie cantonale aux portes de Gramat, à participer

activement à l'aménagement du centre-ville et à la réhabilitation de la Garenne, à superviser les travaux des espaces verts. Dans le même temps il assura avec efficacité le vice-présidence du Syded sous la présidence admirative et consensuelle du président du Conseil général.

Aujourd'hui le Conseil municipal vient de perdre avec lui un élu qui a marqué notre ville de son empreinte. Il avait su persuader ses collègues et même beaucoup qui ne partageaient ses opinions politiques, qu'on pouvait, entre gens civilisés, travailler ensemble.

A titre personnel c'est un ami qui s'en va. En ce moment Lucien je tiens à te remercier du travail accompli et de l'amitié fidèle dont tu m'as entouré durant ces quinze années de combat. Tu as partagé les succès et les échecs, les joies et les peines, le travail et la détente conviviale.

Maintenant je te dis au revoir ou adieu car pour nous qui partagions la même foi ces deux mots ont la même signification.

Franck THEIL
Maire de Gramat

CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAITS des COMPTES-RENDUS

15 DÉCEMBRE 2009, 19 JANVIER 2010 ET 16 FÉVRIER 2010

Assainissement – Attribution du marché
(19 pour, 3 abstentions Mmes Ruaud-Martins, de La Cruz, M. Sylvestre)

Afin de compléter le service d'assainissement de la collectivité, une consultation pour l'assainissement de la Garenne et les déversoirs d'orage a été lancée. Le marché des canalisations a été attribué à l'entreprise EHTP (90 674,14 € HT) celui du poste de refoulement à VGS (27 084 € HT), celui du bassin d'orage du collège à EHTP (174 891, 28 € HT) et celui du bassin d'orage du cimetière (tranche conditionnelle) à EHTP (155 959, 89 € HT).

Lancement d'une procédure de consultation – Marché de maîtrise d'œuvre – Aménagement du centre ville
(19 pour, 3 abstentions Mmes Ruaud-Martins, de La Cruz, M. Sylvestre)

Une procédure d'appel d'offres relatif à une

maîtrise d'œuvre destinée à assurer la définition des besoins et le suivi de chantier des travaux d'aménagement du centre-ville de la commune de Gramat et des avenues (enveloppe globale estimée à 7 millions d'euros) a été lancée. L'aménagement des cœurs de ville est souvent subventionné à hauteur de 50 %. Mme de La Cruz demande si la population sera consultée sur ce sujet.

Emprunt sur le budget principal de la commune

(19 voix pour, 2 contre (Mme Ruaud-Martins, M. Sylvestre) 1 abstention (Mme de La Cruz)

Un prêt d'un montant de 500 000 € sera contracté. Cet emprunt permettrait de financer l'acquisition de Troc 46 et de prévoir des investissements nouveaux pour l'année 2010. Au 1^{er} janvier 2009, le capital restant dû s'élevait à 5,2 millions d'euros.

Deux possibilités sont offertes par les propositions : taux fixe et taux variable. Le

conseil retient l'offre de la BFT à taux variable. L'index retenu est le taux Euribor avec une marge de 0,50 %.

Redevance d'assainissement non collectif (unanimité des voix)

Les tarifs de la redevance pour les prestations citées ci-dessous sont les suivants :

Contrôle technique de conformité des nouveaux ouvrages :

- contrôle de conception : 35 € (ancien tarif 35 €) ;
- contrôle de réalisation : 35 € (ancien tarif 35 €) ;
- diagnostic des installations existantes : 35 € (ancien tarif 50 €) ;
- visite complémentaire dans le cas de non-conformité (neuf) ou d'une visite exceptionnelle (diagnostic) : 35 € (ancien tarif 62 €).

Accès aux infrastructures sportives pour les adhérents des communes extérieures - Convention

M. le maire informe le Conseil : ce dossier avance et après des renseignements pris, il apparaît qu'il s'agit d'une pratique courante. De nombreuses communes ont signé ce type de conventions. Il paraît logique que lorsqu'un bien est utilisé, celui-ci doit être rémunéré pour celui qui en profite. Ce type de pratique marche bien sur d'autres communes, il n'y a donc aucune raison que cela se passe mal à Gramat pour une mise en application au 1^{er} septembre 2010. Les communes participent aux frais de fonctionnement ainsi qu'à un certain prorata des investissements de la commune centre.

Affaires environnementales

Un nettoyage de la nature a été organisé le 23 octobre 2009 avec l'aide de 164 enfants. La collecte a permis de ramasser 420 kg de déchets. Le SYDED (Syndicat départemental d'élimination des déchets) a présenté son débat d'orientations budgétaires. Il est prévu un effondrement des recettes en raison du recyclage des matières premières moins génératrices en recettes. Les évolutions des coûts sont les suivantes : accès déchetterie : de 13,5 € à 14,5 €, traitement du recyclable : 62 € à 64 € la tonne, ordures ménagères : 91 € à 113 € la tonne traitée.

Les taux de refus du tri des ordures ménagères sur la commune sont les suivants : septembre : 22 %, octobre : 24,20 %, novembre : 33,12 %. Ces taux de refus de plus en plus élevés peuvent avoir des conséquences sur la tarification.

Subvention exceptionnelle pour Haïti

21 pour, 4 abstentions : Mmes et MM. Malaval, Bonal, Ruaud-Martins, M. Neveu (par procuration), Céline Bonal, Didier Neveu (par procuration), Maria Fatima Ruaud, 1 contre : M. Joubert.

Une subvention de 4 000 € a été votée pour les victimes du séisme d'Haïti.

Débat d'orientation budgétaire

Le coefficient de revalorisation des bases foncières pour les propriétés bâties et non bâties est fixé à 1,012 pour 2010, soit une hausse de 1,2 % correspondant à l'inflation prévisionnelle pour 2010. En 2009, la revalorisation des valeurs locatives était de + 2,5 %.

Ces différentes mesures votées lors de la loi de finances 2010 ont un impact sur les finances locales :

- taxe professionnelle compensée pour l'année

- 2010 ;
- réévaluation des bases cadastrales à hauteur de 1,2 % ;
- dotation globale de fonctionnement augmentée de 0,6 %.

Budget primitif : section de fonctionnement

Dépenses : le budget primitif 2009 a été réalisé en réduisant les dépenses de fonctionnement et en inscrivant les recettes des dotations sur les bases réalisées de l'année précédente. La section de fonctionnement a été suivie avec rigueur. Cette rigueur ne signifie pas pour autant restrictions.

Sur deux exercices de fonctionnement, une baisse sensible de ces charges est relevée et ce, sans diminuer la prestation et avec l'intégration de nouvelles structures (pôle social, Tilleuls).

Le chapitre 66 (intérêts d'emprunts) a connu des dépenses nettement inférieures aux prévisions (213 000 € de crédits ouverts pour une consommation de l'ordre de 90 000 €). Cette baisse est provoquée par la baisse des taux d'intérêts courts sur le marché monétaire. Seul, le chapitre 12 (charges de personnel) a été revu à la hausse lors de la séance du Conseil du 15 décembre 2009 afin de faire face au recrutement de personnels contractuels en remplacement des agents placés en arrêts maladie notamment.

La subvention donnée au budget annexe du cinéma dépend des résultats du cinéma. Il précise cependant, que le fonctionnement dégage un excédent, mais l'investissement, lui, est déficitaire.

Les recettes : il sera proposé d'optimiser les recettes et de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cependant, la compression des dépenses atteint un plancher qu'on peut raisonnablement dépasser. Certaines recettes peuvent légèrement progresser notamment en facturant les prestations délivrées au coût réel pour les utilisateurs extérieurs, et notamment le prix du repas à la cantine. L'objectif de ne pas avoir recours à l'augmentation de la pression fiscale est recherché. Cependant, la commune ne pourra pas rester sur la diminution entamée depuis 1996.

Les charges de personnel seront revues à la baisse (prévisionnel de 1 570 000 € contre 1 594 000 € réalisé en 2009) tout en maintenant le niveau et la qualité de prestation.

Sur la masse salariale, il a été prévu une augmentation de 0,75 % en raison de l'éventuel relèvement de l'indice de la fonction publique. Enfin, cette année est marquée par le changement d'échelons et/ou de grade de certains agents. En outre, il sera proposé au Conseil, en ce début d'année, de procéder à la

signature d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour affecter un agent supplémentaire aux espaces verts. Un maintien des subventions aux associations sera proposé.

Taux de fiscalité locale

Les taux de la commune entre 1995 et 2009 ont diminué. En 2008 et 2009, ils n'ont pas été rehaussés. L'évolution des taux est la suivante :

Taxes	Variation de 1996 à 2009
Taxe d'habitation	-16,28 %
Taxe sur le foncier bâti	-2,98 %
Taxe sur le foncier non bâti	-16,69 %
Taxe professionnelle	-17,16 %

Pour mémoire, les taux communaux 2009 sont les suivants :

Taxe	2009
Taxe d'habitation	6,22 %
Taxe sur le foncier bâti	15,94 %
Taxe sur le foncier non bâti	111,70 %
Taxe professionnelle	9,41 %

Ces taux votés ont conduit pour l'année 2009 au produit de 1 266 554 € en recette de fonctionnement.

Pour 2010, la hausse des taux communaux ne dépassera pas les 2 %.

La dette communale : le capital restant dû au 1^{er} janvier 2010 s'élève à la somme de 5 262 312,14 €. L'annuité en capital des emprunts pour l'exercice 2010 s'élève à la somme de 505 620,84 €.

La dette est répartie sur des index variables et fixes :

2 401 328,11 € est à taux fixe dont 2,4 millions d'euros fixés à 4,26 % (marge comprise) ;

2 860 984,03 € à taux variable.

Budget principal : section investissement

Une fois couverts les emprunts et les restes à réaliser, l'enveloppe globale pour réaliser de nouveaux investissements devrait s'élever aux alentours de 300 000 €.

Sports : la commune ne peut aller plus loin en matière sportive. M. le maire rappelle la problématique sportive à Gramat avec de nombreux utilisateurs qui sont extérieurs à la commune. Cependant, un terrain de tennis est prévu pour un investissement de 25 000 €. Il souligne l'investissement de l'association de tennis qui participera en partie à

l'investissement communal.

Ecoles : pour cette opération, il est tenu compte des demandes des directeurs d'école et de la cantine et le même niveau de crédits que ceux accordés en 2009 sera reconduit. L'enveloppe totale s'élèvera à la somme de 24 947 €.

Bâtiments communaux : les mesures en matière de sécurité seront privilégiées suite au passage d'un organisme de contrôle sollicité par la mairie.

Cimetières : l'opération « reprise des concessions » se poursuivra en 2010. Le columbarium sera une opération inscrite sur le budget 2010.

Administration générale : renouvellement de certains postes informatiques.

Médiathèque : acquisition d'ouvrages et renouvellement du fonds documentaire.

Environnement : renouvellement de matériel et notamment acquisition d'un véhicule (camion) à hauteur de 40 000 €.

Le total des opérations nouvelles s'élèverait à la somme de 307 982,88 €.

Hommage à Lucien Lafage lors de la séance du 16 février 2010

Le Conseil municipal de Gramat observe une minute de silence en mémoire à M. Lucien Lafage, maire-adjoint délégué à l'environnement, président du syndicat-mixte BAG-DM, décédé soudainement.

Budget primitif 2010

17 pour, 6 abstentions : Mme Poirrier, MM. Parra, Estibals, Mmes Ruaud de La Cruz, M. Sylvestre

M. le maire précise qu'il a été prudent en matière de recettes notamment au vu de la conjoncture. Certaines prévisions sont même en deçà des prévisions retenues pour le BP 2009. En matière de fiscalité directe locale, une hausse des taux communaux qui ne dépassera pas les 2 % est à prévoir.

En investissement, les opérations sont présentées aux conseillers municipaux.

9176 Moulin de l'Alzou	11 721,00 €
9178 Eglise de Gramat	9 500,00 €
9170 Réhabilitation bât. F St-Pierre	28 299,60 €
9123 Gendarmerie	5 932,00 €
9047 Salle de l'Horloge	5 000,00 €
9173 Salle des fêtes	4 920,00 €
9137 Cimetière	34 240,61 €
9018 Ateliers	42 355,00 €
9045 Bâtiments communaux	16 757,00 €
9014 Ets scolaires	18 383,00 €
9015 Ets périscolaires	9 756,00 €
9016 Sports	27 107,00 €

9148 Structures d'accueil	615,00 €
9157 Médiathèque	3 992,00 €
9179 Equipement de la Cyberbase	500,00 €
9180 Parc de la Poste	10 000,00 €
9171 Site de la Garenne	5 000,00 €
9115 Espaces verts	5 279,00 €
9155 Aménagement lumière	27 369,00 €
9145 Aménagement urbain	10 000,00 €
9138 Signalisation	9 500,00 €
204 Subventions d'équipement versées	130 474,00 €
204 Pierre Bonhomme	30 000,00 €

Subventions aux associations 2010

19 pour, 4 abstentions : M. Estibals, Mmes Ruaud de La Cruz, M. Sylvestre

Associations sportives

Gramat sport boules – mille club : 260 € ;
Pétanque gramatoise 110 € ;
Causse-Limargue football club : 2800 € ;
collège de La Garenne : 270 € ;
Gymnast-club : 5 800 € (3 500 € pour compensation personnel communal) ;
Gymnastique volontaire : 450 € ;
JSG hand-ball : 2 700 € ;
judo : 1150 € ; karaté : 1 000 € ;
natation : 1 900 € ;
JSG rugby : 3 600 € ; tennis : 1 100 € ;
Les Archers du causse : 350 € ;
Ass. sportive Sainte-Hélène : 190 € ; Ass. sportive Causse-Limargue : 350 € ;
cyclo-club : 150 € ;
Boxing-club : 250 €.

Associations culturelles

Société d'encouragement à l'élevage du cheval : 1 600 €
Association parents d'élèves des écoles publiques : 800 €
AIPE de l'école maternelle C. Brouqui : 700 € ;
Association parents d'élèves des écoles privées : 1 200 €
Les amis des orgues : 5 000 €
Cercle musical gramatois : 350 €
Music-passion : 6 240 €
Causse country club : 12 000 €
ACL du CEG : 400 €
Association Ayawa : 200 €.

Associations à caractère social

Amicale des donateurs de sang : 200 € ;
crèche parentale (une convention va être conclue sur la base de 0,79 €/heure de garde pour les enfants de la commune, en 2009) : 17 000 €
ADMR : attente du dossier (en 2009, 7 700 €)
Téléthon : 700.

Associations ponctuelles

ADIL : 550 €.

Associations diverses

Saint-Hubert société de chasse : 300 € ;
Amicale des sapeurs pompiers : 700 €
Club de la gaieté : 150 €
FNACA : 100 €
1771^e section des médaillés militaires : 100 € ;
anciens résistants : 100 €
Anciens de Viroulou : 100 €
Viens danser : 120 €
Les Petits chiffons de l'Alzou : 120 €
Les Vieilles mécaniques gramatoises : 120 € ;
Association de philatélie : 100 €.

Subvention à la crèche parentale (unanimité des voix)

Par délibération en date du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a attribué une subvention à hauteur de 17 000 € à la crèche parentale correspondant à une subvention de 1 000 €/enfant gramatois accueilli à la crèche. La crèche parentale a présenté son budget prévisionnel 2010 qui est déficitaire sans les participations des communes. Ainsi, il est sollicité auprès des communes une subvention par la crèche parentale. Le déficit prévisionnel de la crèche 2010 sera de 42 000 €. Ce déficit ramené au nombre d'heures de gardes (52 901 heures en 2009) porte le coût du déficit à 0,79 €/heure de garde vendue.

Le Conseil municipal s'est engagé sur le principe de donner une subvention de fonctionnement à la crèche parentale sur le principe de 0,79 €/heure de garde multiplié par le nombre d'heures de garde des enfants gramatois. Il n'est pas prévu plus dans le cas où la crèche présenterait un déficit en fin d'exercice. Certaines collectivités ont délibéré sur un tarif différent : l'EPCI de Lacapelle-Marival a délibéré sur 0,65 €/heure de garde ainsi que certaines communes membres de l'EPCI du Pays de Padirac-Rocamadour à 0,99 €.

Subvention exceptionnelle au rugby de Gramat pour organiser les fêtes

19 pour, 4 abstentions : M. Estibals, Mmes Ruaud de La Cruz, M. Sylvestre

Un appel à candidature a été lancé pour trouver un organisateur de la fête de Gramat. Seule l'association JSG Rugby a candidaté. L'association de natation était intéressée dans un premier temps, elle n'a pas donné suite. Depuis trois années consécutives, il a été octroyé une subvention exceptionnelle à l'association pour organiser cette fête. Elle s'est élevée l'an dernier à 11 000 €. Elle est reconduite pour cette année 2010.

BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNE

Chaque année civile, le Conseil municipal se réunit afin de voter le budget primitif de la Commune.

Au-delà d'un empilement de chiffres et de comptes, parfois illisibles dans la compréhension, il faut y voir là les priorités et projets retenus par la municipalité pour l'exercice considéré.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui **s'étend** du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

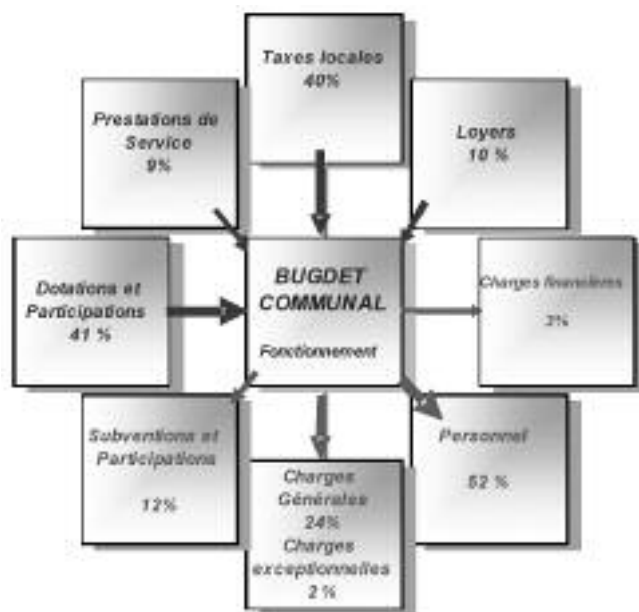
1. Section de fonctionnement

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

La section est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de **3 501 031, 81 €**.

Les dépenses correspondent au fonctionnement quotidien de la ville et sont structurées en chapitres :

- **Charges à caractère général.** Au sein de ce chapitre, les dépenses sont consacrées au paiement de l'électricité (bâtiments communaux et éclairage public), de l'eau et assainissement, des fournitures pour le fonctionnement des services municipaux, prestations de nettoyage...
- **Charges de personnel.** Ce chapitre est consacré au versement des traitements des agents municipaux et aux charges sociales.
- **Charges de gestion courantes.** Les dépenses prévues à ce chapitre sont celles relatives au versement de la participation communale au SDIS, au versement des subventions aux associations.
- **Charges financières** qui correspondent au versement des intérêts liés à la dette communale.



L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

2. Section d'investissement

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Axes prioritaires de la politique municipale

Entretien le patrimoine communal 99 613,21 €		Garantir les moyens de l'éducation 28 139,00 €	
9176 Moulin de l'Alzou	11 721,00 €	9014 Ets. scolaires	18 383,00 €
9178 Eglise de Gramat	9 500,00 €	9015 Ets. périscolaires	9 756,00 €
9170 Réhab. Bâtiment F Saint-Pierre	28 299,60 €	Accompagner et développer les pratiques sportives et de loisirs 27 722,00 €	
9123 Gendarmerie	5 932,00 €	9016 Sports	27 107,00 €
9047 Salle de l'Horloge	5 000,00 €	9148 Structures d'accueil	615,00 €
9173 Salle des fêtes	4 920,00 €	Garantir l'accès à la culture en espace rural 52 782,00 €	
9137 Cimetière	34 240,61 €	9157 Médiathèque	3 992,00 €
Assurer les moyens d'un bon fonctionnement de l'administration communale 59 112,00 €		9179 Equipement de la Cyberbase	500,00 €
9018 Ateliers	42 355,00 €	Fonctionnement Subvention au cinéma municipal	48 290,00 €
9045 Bâtiments communaux	16 757,00 €		

Promouvoir notre environnement 20 279,00 €

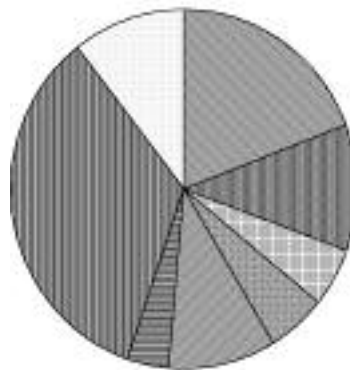
9180 Parc de la Poste	10 000,00 €
9171 Site de La Garenne	5 000,00 €
9115 Espaces verts	5 279,00 €

Aménagement 177 343,00 €

9155 Aménagement lumière	27 369,00 €
9145 Aménagement urbain	10 000,00 €
9138 Signalisation	9 500,00 €
204 Subventions d'équipement versées	130 474,00 €

Favoriser les solidarités 55 000,00 €

204 Subvention maison de retraite	30 000,00 €
Fonctionnement CCAS	25 000,00 €



■ Entretien le patrimoine communal
■ Assurer les moyens d'un bon fonctionnement de l'administration communale
■ Garantir les moyens de l'éducation
■ Accompagner et développer les pratiques sportives et de loisirs
■ Garantir l'accès à la culture en espace rural
■ Promouvoir notre environnement
■ L'Aménagement du centre-ville
□ Favoriser les solidarités

Nicolas ARHEL
Directeur des services

HOMMAGE DU COMITÉ DE RÉDACTION À LUCIEN LAFAGE

Lucien Lafage faisait partie de l'équipe de rédaction du bulletin municipal. Il était particulièrement chargé de la rubrique environnement. Lucien, dans chacun de ses articles, exhortait la population gramatoise à effectuer correctement le tri des ordures ménagères. Ses colères étaient nombreuses contre le laisser-aller d'un certain nombre de nos concitoyens coupables de ne pas respecter les règles du tri sélectif. Vous avez aussi, probablement compris, combien le bon fonctionnement de la déchetterie lui était cher.

Lucien connaissait parfaitement notre commune et ses habitants. Rien ne lui échappait et c'est par exemple, sans difficulté aucune, que nous rédigeons ensemble la rubrique Installation de nouveaux commerces. L'équipe de rédaction du bulletin est orpheline de l'enthousiasme, de l'entrain et de l'efficacité de Lucien Lafage.

Nous présentons nos condoléances à la famille de Lucien et plus particulièrement à son épouse Pierrette.

Le comité de rédaction



RÉCEPTION EN MAIRIE DES NOUVEAUX GRAMATOIS

M. le maire et le Conseil municipal de Gramat recevaient tout récemment à la mairie les nouveaux arrivants dans la commune autour d'un apéritif convivial. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes.

Quatre pôles d'activités à Gramat

M. Theil rappela que l'activité économique de Gramat reposait sur quatre pôles d'emplois : défense, agro-alimentaire, santé et tourisme. M. le maire donna quelques informations sur les services disponibles à Gramat : les écoles et collèges publics et privés, la crèche parentale dotée de 22 agréments, le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) accueillant régulièrement entre 35 et 70 enfants, le relais assistance maternelle, la médiathèque équipée d'une Cyberbase, le cinéma, les équipements sportifs et le centre aqua-récréatif. M. le maire insista sur l'importance de la vie associative à Gramat où l'on recense pas moins de 70 associations. Rappelons également que toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de la commune www.gramat.fr.

Mutations professionnelles et retraites

Pour quelles raisons ces personnes sont venues résider à Gramat ? Pour certaines, il s'agit de mutations professionnelles. D'autres viennent s'installer à Gramat pour leur retraite. Pour un jeune couple, l'installation à Gramat est d'ordre géographique, Gramat est située à égale distance de leurs deux lieux de travail. En règle générale, les nouveaux arrivants apprécient la nature et le nombre des services qu'offre la cité.



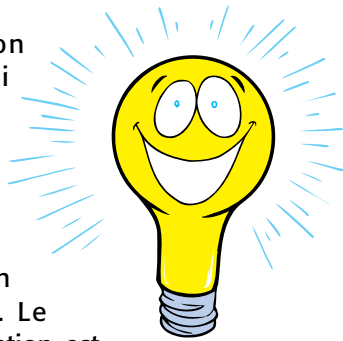
La rédaction

Assainissement

Afin d'améliorer le réseau d'assainissement, deux projets sont en cours. D'une part, les travaux de construction d'un bassin d'orage en contrebas du collège La Garenne permettra de réguler l'amenée des eaux usées en cas de fortes pluies, jusqu'à la station d'épuration. La canalisation aérienne d'assainissement au fond de La Garenne sera enterrée. Les déblais inertes résultants de ces travaux vont servir à combler le trou devant le cinéma L'Atelier. L'ensemble du site devrait être remis en état pour la fin du mois d'avril. D'autre part, l'assainissement du quartier Nozières et Croix-David est en cours d'étude. Le raccordement d'une vingtaine de propriétés au réseau d'assainissement collectif devrait pouvoir être possible d'ici la fin de l'année 2010.

Eclairage public

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie, qui représente plus de 20 % du budget électricité et à la prise en compte du facteur environnemental, la commune souhaite améliorer l'efficacité de son réseau d'éclairage public. Le préambule à une telle opération est l'établissement d'un diagnostic approfondi (cartographie, données techniques et financières) qui permettra d'avoir un état des lieux des dépenses actuelles et d'envisager en toute objectivité les actions à mener et les économies d'énergies conséquentes. Une consultation pour le choix du bureau d'études qui mènera la recherche vient d'être lancée.

**Centre-ville**

- Une réflexion générale sur la revalorisation du centre-ville est en cours. La commune va lancer une concertation auprès d'intervenants divers (architecte, urbaniste, utilisateurs, autres...) afin de définir les besoins et exigences face à ce projet d'ampleur. Elle permettra d'élaborer un programme et de lancer la consultation concernant l'étude, avant la fin de l'année.

- Le plan d'accessibilité voirie et espace public (PAVE) doit être établi dans chaque commune. Ce plan est un document qui fixe les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobiles situées sur le territoire de la commune. Il précise les conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements prévus. Afin d'assister la commune dans cette démarche, Halim Hafidi est accueilli durant trois mois au sein de la collectivité. Possédant un diplôme d'architecte, il poursuit

sa scolarité à Clermont-Ferrand et finalise sa deuxième année de Master par ce stage à l'issue duquel il devra présenter le PAVE de Gramat comme sujet de soutenance.

Ce dossier constituera un des dossiers d'entrée pour la revalorisation du centre-ville.

- Une phase de restauration du pavage de la halle, ponctuellement déchaussé, est prévue dans les deux mois à venir. Les marchés seront de ce fait momentanément déplacés sur la place du Foirail. Tout est mis en œuvre afin que ce désagrément soit de la plus courte durée possible. La place de la Halle sera fermée à la circulation 2 semaines à compter de la mi-mai.

Cimetières

Afin d'attendre la fin de la phase d'enquête de la procédure de reprise des concessions prévue fin 2012, le déplacement d'une canalisation du cimetière Saint-Pierre va permettre l'implantation de quelques concessions supplémentaires. Par ailleurs, un columbarium (ensemble de cases prévues pour recevoir les urnes funéraires) sera implanté ainsi qu'un jardin du souvenir (pour l'épandage des cendres) dans le cimetière Saint-Pierre, avant la fin de l'été 2010.

Fleurissement

L'acquisition de matériel adapté à l'élagage en 2009 (nacelle élévatrice et broyeur de végétaux) a permis depuis deux saisons de rattraper progressivement le retard en ce domaine. Seuls certains sujets, trop importants, nécessiteront l'intervention de professionnels à l'issue de quoi un roulement sur 3 à 4 ans sera mis en place afin d'entretenir régulièrement le parc arboré.

La commune de Gramat s'est engagée depuis plusieurs années dans les concours régionaux et départementaux sur le fleurissement et le cadre de vie de la commune. Suite à une réflexion sur le fleurissement, la commune limitera progressivement l'implantation de plantes annuelles, dévoreuses de temps et d'arrosage et substituera certaines jardinières par des massifs durables et agrémentés de vivaces. Les jardinières du Coste Caude ainsi qu'une partie des suspensions sur la place du foirail ne seront donc pas installées cette année. En revanche un nouveau massif verra le jour devant le pôle social dont le but est de redynamiser cette entrée de ville en ayant un impact visuel fort.



Magali BAUDES
Chargée de mission "architecture"

BIBLIOTHÈQUE

Rendez-vous contes !

Avant toute chose, l'équipe de la bibliothèque souhaite remercier les 3 dames bénévoles qui, pendant l'absence d'Hélène Neveu, ont su animer avec talent, les Rendez-vous contes des mois de janvier et février, sur les thèmes de l'autonomie et du handicap.

En mars, en lien avec l'animation nationale Premières pages, les Comptines et ritournelles ont été mises à l'honneur. C'est autour du tapis de lecture en forme du jeu de l'oie, que les tout-petits ont pu mimer ou entonner ces refrains classiques, qui traversent les époques, régaland toujours autant l'auditoire.

Le 6 avril, le printemps aidant, ce sont des graines de rhubarbe, graines de poireau, qui ont été au centre de rumeurs jardinières, illustrées par une exposition sur le thème du jardin. Cette exposition composée de 10 panneaux et prêtée par la bibliothèque départementale de prêt du Lot, restera dans nos locaux jusqu'à fin avril. En partenariat avec le centre de loisirs de la commune, un travail de création manuelle, réalisé par les enfants, complètera le fonds documentaire en lien avec le jardin.

Le 5 mai, pour fêter les mamans et papas, ce sont des histoires de câlins

et de petits bisous qui seront racontées avant que l'année scolaire ne se termine en juin, comme chacun le sait, avec le mercredi 2, une valise et un sac à dos pour partir faire de beaux voyages...

Coup de cœur lecteur

Les 27 avril, 25 mai et 22 juin auront lieu comme tous les 4^{es} mardis de chaque mois, notre Coup de cœur lecteur. Un travail de recherche sur Albert Camus sera proposé et présenté, retraçant ainsi la vie et les diverses œuvres de cet homme, prix Nobel de littérature, journaliste, écrivain, passionné de théâtre qui marquera la vie culturelle française de 1936 à 1960.

Atelier d'écriture

Nous recevrons le 4 mai à la bibliothèque, dans le cadre de l'atelier d'écriture, le représentant des éditions Tolosanes. Cette maison d'édition organise un concours de nouvelles dont la date limite d'envoi est le 30 avril à minuit. Les 7 meilleures nouvelles seront publiées sur le site de la maison d'édition, durant toute une année. Quant aux nouvelles *L'histoire d'Henri, le berger*, écrites par les membres de l'atelier d'écriture de la bibliothèque, certaines ont déjà fait

l'objet d'une lecture lors d'une animation en direction des publics des maisons de retraite de Gramat.

Animation maisons de retraite

Après un arrêt de 2 mois, dû à l'absence d'Hélène, les résidents des maisons de retraite sont à nouveau revenus à la bibliothèque pour participer aux animations. En mars, après la présentation et lecture de nouvelles, c'est un jeu de mémoire qui leur a été proposé. En avril le débat s'est orienté autour du thème de la sorcellerie, des superstitions, des « dracs », et « fatsilières ». En mai, ce seront les métiers d'autrefois typiquement féminins, qui seront mis en lumière, et nous terminerons en juin avec un sujet sur « l'oustal et le mobilier ».

Café-philosophie

Enfin, notre Café-philosophie, dont la question existentielle était Puis-je savoir qui je suis ? a eu lieu le vendredi 2 avril, au Café des sports, et a connu le succès escompté.

Le prochain rendez-vous philosophique aura lieu très certainement en juin, la date exacte et le sujet vous seront communiqués ultérieurement.

MÉDIATHÈQUE

"PREMIERES PAGES" ET PREMIERS PAS

Depuis le mois de décembre la médiathèque de Gramat vit au rythme des contes et des comptines. La distribution des lots, offerts par la CAF et le ministère de la Culture à tous les bébés nés en 2009 dans 3 départements pilotes (l'Ain, la Seine-et-Marne et le Lot), a connu sur notre commune un grand succès, la bibliothèque ayant obtenu un des meilleurs taux de fréquentation du département.

Cette participation importante a permis à un nouveau public (bébés, jeunes parents et grands-parents) de découvrir notre structure, nos installations à destination des tout-

petits (espace conte, tapis de lecture...) et nos nouvelles acquisitions. Des albums à lire dès la naissance, des documentaires à destination des éducateurs (parents, assistantes maternelles...), deux nouveaux abonnements (*Popi* et *Enfant Magazine*) sont venus compléter notre fonds à cette occasion. Une nouvelle dynamique semble s'amorcer en renforçant le partenariat déjà existant entre la médiathèque et les lieux d'accueil de la petite enfance (réseau d'assistantes maternelles et crèches).

Proposer et conseiller un choix de lecture toujours plus riche et plus

complet, des animations gratuites et ciblées tout en restant à l'écoute des parents et des enfants est le meilleur moyen que nous ayons trouvé pour vous donner envie de venir à la rencontre des livres et de la lecture.

Reconduite ou pas en 2010-2011, cette action nous aura donné l'élan nécessaire pour nous engager avec vous et vos bébés sur le chemin des livres d'images. La municipalité soutenant notre démarche, s'engage à offrir un abonnement d'un an à la bibliothèque à chaque nouveau-né gramatois.

Les animatrices

Ces trois derniers mois nous avons constaté des résultats très négatifs à cause du mauvais tri dans les bacs verts.

Comparaison des prélèvements entre les premiers trimestres 2009 et 2010

2009	Tournée	% de refus	2010	Tournée	% de refus
Janvier	Gramat-Bio	28 %	Janvier	Gramat-Alvignac	40 %
Février	Gramat-Alvignac	13 %	Février	Gramat-Bio	41 %
Mars	Gramat-Bio	58 %	Mars	Gramat-Alvignac	53 %

Description des indésirables dans les bacs verts

Ordures ménagères, sacs de couches, cageots, vaisselles, chaussures, huile de vidange, pots de fleurs, déchets verts, litière pour chat, etc.

Tout cela entraînera des coûts supplémentaires pour tous, alors qu'il serait facile de l'éviter grâce à un minimum de civisme.

Pour que tout aille mieux, il suffirait que chacun respecte les consignes collées sur les conteneurs.

Rappel : quand vous déménagez ou quand vous faites le grand nettoyage dans vos maisons ou vos jardins **n'oubliez pas qu'il y a une déchetterie à Gramat.** (Les personnes qui n'auraient pas de

véhicules peuvent contacter la mairie).

Merci à tous ceux qui veulent bien faire un effort.

Jacqueline HALGAND
Vice-présidente
du Syndicat-mixte BAG-DM

MAISON DU TOURISME

Le 25 mars 2010, salle du conseil, Monsieur le Maire a présenté la nouvelle responsable de la Maison du tourisme de Gramat, Melle Géraldine Fraysse-Vergne, en présence d'un certain nombre de professionnels du tourisme et des conseillers municipaux.

La Maison du tourisme de Gramat a rouvert ses portes le mardi 30 mars 2010.



Photo Lucien Vayssié

Les horaires sont les suivants :

Mardi au vendredi : 10 h - 12 h 30/14 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h 30/14 h - 19h

Dimanche : 10 h - 12 h 30

Pour la période juin-juillet-août La Maison du tourisme sera également ouverte le lundi.

Téléphone : 05 65 38 73 60

Courriel : tourisme.gramat@orange.fr

LES RESTOS DU COEUR

La campagne d'hiver des Restos du cœur s'est terminée le 31 mars 2010. Nous avons enregistré un nombre constant de personnes accueillies par rapport à l'an passé, chiffre hélas très élevé. Cette distribution de denrées alimentaires se poursuivra tout l'été, toutes les trois semaines pour ceux qui en ont le plus besoin.

Un spectacle haut en couleur, offert par la troupe Vitamine T de Saint-Sozy a permis au public de passer une agréable soirée au cours de laquelle sketches et chansons se sont succédé avec humour et émotion.

L'équipe de bénévoles remercie chaleureusement tout le public qui, en amenant des denrées alimentaires pour les personnes accueillies, a fait preuve de générosité. C'est un échange qui s'est passé, on donne et on reçoit. Cela réchauffe le cœur et donne envie de continuer l'action entreprise. Comme l'écrit Julien Green : « *Il y a autant de générosité à recevoir qu'à donner* ».

Andrée DARNIS
L'équipe de bénévoles

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE EN ACTION

Pour sa sortie hivernale, le 7 mars, le club de Gymnastique volontaire était en déplacement dans le Cantal près de Mandailles, dans la vallée de la Jordane. Une quarantaine de personnes ont apprécié la sortie en raquettes dans ce magnifique décor enneigé sous le soleil.



Le 21 mars des adeptes de la marche ont participé activement à la Cadurcienne de printemps, course organisée dans le Lot au bénéfice de la recherche du cancer du sein. Cette cause a rassemblé 1 700 personnes dont 39 Gramatoises.

Le bureau

LE DEVENIR DE LA PSYCHIATRIE À GRAMAT

Afin de répondre à l'attente médicale du département, le centre hospitalier Jean Pierre Falret géré par l'Institut Camille Miret continue à se restructurer toujours dans le souci de répondre au mieux aux besoins de la population.

Sur le secteur G02, nord du département et plus particulièrement sur le bassin de vie de Saint-Céré, il s'agira de réorganiser les activités à partir du nouveau centre de santé de Saint-Céré (zone d'activité de Clos de Bonneau) et de regrouper les équipes soignantes et médicales au centre médico-psychologique (C.M.P).

A partir de septembre 2010, les consultations en psychiatrie seront réalisées à Saint-Céré. Les visites à domicile seront maintenues. Pour les consultations de psychiatrie pour enfants, elles continueront à être dispensées sur Gramat dans les locaux actuels du pôle social.

ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES

Une antenne de l'association française des diabétiques (AFD) a été mise en place en juin dernier à Gramat.

L'AFD, fédération de patients, fondée en 1938 et reconnue d'utilité publique, regroupe 125 associations régionales et locales, réparties sur le territoire national. Elles représentent 130 000 membres et, avec leur aide, l'AFD a pour mission d'améliorer la qualité de vie, soutenir, accompagner, informer et défendre les diabétiques du département

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Frédéric Pompier, tél. 05 65 38 53 10.

Frédéric POMPIER

Bulletin municipal d'information - Tirage 2000 exemplaires
Rédactrice en chef : J. HALGAND
Comité de rédaction : R. PUECH - J. HALGAND
Rédaction : mairie de Gramat - 46500 GRAMAT
Imprimerie Gramatoise - Route de Cahors - 46500 GRAMAT
N° ISSN 1274-5936 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2010

Les personnes qui ne sont pas de Gramat désirant recevoir *Le courrier de Gramat* peuvent en demander l'envoi à l'accueil de la mairie en fournissant une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie au tarif en vigueur pour 60 g.

GROS SUCCÈS DE LA FÊTE DU TIMBRE SUR LE THÈME DE L'EAU

La fête du timbre organisée par l'Union philatélique du Quercy (UPQ) et la Fédération française des associations philatéliques sur le thème de l'eau, s'est déroulée à la salle des fêtes de Gramat du 27 au 28 février.

Une visite commentée par le président Pestel

Le vernissage de l'exposition commenté par M. Pestel, président de l'UPQ, a permis aux nombreuses personnalités présentes de découvrir les différentes collections consacrées à différents thèmes : l'eau et la vie, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, les femmes célèbres, les jeux Olympiques d'hiver,... Le thème de l'eau choisi cette année était présenté sur différents panneaux fournis par l'agence de l'eau Adour-Garonne. La Société de pêche de Gramat était également représentée via la présentation de DVD tout comme une exposition de maquettes de bateaux.

Les personnalités saluent la qualité pédagogique des expositions

A la fin de la visite commentée, les autorités se sont retrouvées pour le vin d'honneur. M. Padié, président de la section UPQ de Gramat, a rappelé les différentes étapes de la fête du timbre à Gramat (1971, 75, 84, 91, 96 et 2003). Il remercie l'ensemble des organisateurs et tous les partenaires publics et privés pour leur soutien.

« Cette fête du timbre a connu un bon succès autour de ce thème environnemental très porteur actuellement qu'est l'eau » précisait M. Grougeard, responsable de la section philatéliste de l'Association culturelle et loisirs du Centre d'études. M. Joubert, adjoint au maire de Gramat, et le député Jean Launay insistèrent sur l'aspect pédagogique de l'exposition. M. Dauron, directeur départemental de La Poste, souligna le grand intérêt que porte La Poste pour cette fête du timbre. Il informa l'assemblée que des travaux d'amélioration de l'accueil seront conduits au bureau de Gramat. M. Parra, conseiller régional, réaffirma le rôle indispensable de La Poste au niveau de l'aménagement du



M. Pestel présente les différents panneaux de l'exposition aux personnalités

territoire. M. Basquin, du Groupement philatélique Midi-Pyrénées, conclut les débats en insistant sur l'esprit de convivialité qui a présidé tout au long de ces deux journées de la fête du timbre à Gramat.

Les discours terminés, M. Pestel invita les personnalités à partager le verre de l'amitié.

Le bureau



De g. à d. : MM. Burquin, Grougeard, Joubert, Papin, Pestel, Padié, Launay, Dauron et le lieutenant Carrere

EMPLOI SERVICE

2009, année importante

Nous sommes heureux et fiers d'annoncer que notre association a obtenu la certification Cèdre pour une durée de 3 ans à compter du 18 décembre 2009. Nous sommes la première et la seule association du Lot à être certifiée dans notre champ d'activités, validant ainsi les efforts faits pour l'amélioration continue de la qualité de nos services.

Le titre Mme Battandier, conseillère en insertion professionnelle, est validé.

Nos chiffres 2009 :

- nouveaux inscrits : 106 ;
- personnes actives : 194
(dont 129 femmes) ;
- nombre de contrats : 2001 ;
- nombre d'heures : 25 102
(dont 17 086 h chez des particuliers) ;
- nombre d'utilisateurs : 346
(dont 273 particuliers) ;
- personnes en accompagnement individualisé : 56 ;
- insertions réalisées : 5 en CDI, 7 en CDD, 15 en CAE, 1 en CA + VAE ;
- installation à son compte : 1 ;
- formation qualifiante : 1.

Actions ciblées

Par le biais de notre réseau Cooralie action innovante et pilote sur notre département, embauche de 5 femmes bénéficiaires de minimas sociaux en contrat aidé sur 12 mois 21 heures/semaine + contrat de professionnalisation et atelier de savoirs de base pour l'obtention du titre employé familial.

Cultures de cœur

Nous continuons à offrir des places à nos salariés pour accéder aux loisirs : 173 places offertes en 2009 (contre 73 en 2008). Nous sommes devenus un des leaders pour le département sur cette action bénévole grâce à l'implication de Catherine, chargée d'accueil.

LE RAM DE GRAMAT FAIT SON CARNAVAL 2010

Ce n'est pas parce que l'on est tout-petit que l'on n'aime pas faire la fête. Les enfants, aidés des assistantes maternelles et des mamans, ont fabriqué : des coccinelles, des bêtes qui font peur, des papillons...

Après l'atelier Confection des masques on pose pour la photo souvenirs.

S'en suit la dégustation d'un gâteau au chocolat fait maison par Corine, une assistante maternelle. Merci, il n'en reste pas une miette !

Le RAM prépare Pâques et rappelle aux mamans qu'elles sont les bienvenues à l'espace ludique. Les beaux jours revenant, nous allons réinvestir notre jardin.



Coucou, m'avez-vous trouvé ?

Nicole
Votre animatrice

Petits rappels de fonctionnement

Mercredi matin administratif
9 heures à 12 heures
Jeudi matin ludique
9 heures à 12 heures
hors vacances scolaires.

Aux bâtiments Les tilleuls :
05 65 33 42 56.



CLUB DE LA GAÏETE

Ce début d'année 2010 arrive en fin de trimestre. Voici les nouvelles de notre club. Comme pour tout un chacun, les activités ont parfois été particulièrement perturbées par la neige et le verglas.

Les moments qui ont marqué ce trimestre :

- la galette des rois le 5 janvier ;
- le repas de fin d'année 2009 le 17 janvier : repas, bonne ambiance chaleureuse et sans complexes, musique et danse ;
- la belote publique le vendredi 29 janvier, avec 61 équipes et un résultat financier satisfaisant ;
- la journée crêpes le mardi 9 février. Beaucoup de crêpes et bien du plaisir ;
- la belote interclubs du secteur le jeudi 25 février, l'après-midi ;
- l'assemblée générale le jeudi 4 mars, point fort de notre association. Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Le programme de l'année 2010 a été présenté. Puis le vote a eu lieu pour le renouvellement du tiers du Conseil d'administration. Les candidats élus sont Mesdames Jeans et Lautié, Messieurs Cassan, Lamothe et Montrelay. Enfin, le Conseil d'administration s'est réuni et a renouvelé sa confiance au bureau sortant ;
- la sortie stockfish le jeudi 18 mars à Saint-Julien-de-Piganiol : gastronomie traditionnelle et tourisme ;
- le mardi 6 avril, la journée Sécurité routière avec une partie spécifique sécurité des piétons, avec repas de midi pris en commun.

Les activités permanentes :

- les jeux de société, surtout belote et scrabble, les mardis et vendredis après-midi, avec la participation des bénévoles le mardi ;
- la pétanque ;
- la marche-promenade. Si les sorties du dernier trimestre 2009 avaient bénéficié d'un temps clément, les sorties de ce début d'année 2010, malgré toutes les bonnes volontés, ont eu quelques soucis avec la météo. Il n'était pas question de risquer les accidents avec les adhérents. Aussi, il a fallu parfois annuler à cause de la neige et du verglas. Bon pied, bon œil, tous les autres lundis, les marcheurs n'ont pas failli et les sorties ont été très belles, avec la beauté des paysages et souvent le soleil. Pour satisfaire le plus possible de participants selon leurs rythmes, 2 itinéraires différents de 4 km ou de 7,5 km environ ;
- l'atelier informatique. Toujours très adapté au groupe des aînés, l'atelier connaît un tel succès que 2 adhérents bénévoles supplémentaires sont venus s'ajouter pour

apporter leur aide indispensable. Le principal objectif est de se mettre à la portée de tous,

- le samedi 29 mai, le repas d'été du club à la salle des fêtes ;



Emile sert le cidre pour accompagner les crêpes

de faire trouver du plaisir à chacun, de le faire évoluer avec ses particularités personnelles, toujours dans une ambiance très conviviale. L'imagination et le travail en coordination des responsables évoluent vers des utilisations nouvelles, variées et séduisantes, en utilisant les applications de base les plus disponibles sans coût financier supplémentaire. Et la satisfaction est dans le résultat, même si ce bonheur nécessite de la patience, pour les animateurs comme pour les participants.

- le jeudi 24 juin, la demi-journée de sortie « surprise » ;
- dans le courant du mois de juin, la sortie de clôture de saison du groupe de marche-promenade, ouverte à tous les adhérents, qu'ils soient marcheurs ou non.

Avec toutes ces activités le temps passe, certains nous ont quittés et nous avons une pensée pour eux. Nous soutenons ceux qui restent. Même si le cœur n'y est pas encore, venez nous voir, nous vous attendons.



Le vote lors de l'assemblée générale

Les dates à venir pour les activités programmées sont les suivantes :

- le jeudi 15 avril, la sortie à Hautefort ;
- le mercredi 28 avril, le concours départemental de belote de notre fédération, la FAMAR ;
- le mardi 4 mai, la « journée de la forme » des clubs du secteur organisée cette année par le club de Gramat ;
- du 12 au 16 mai, le voyage de 5 jours en Charente ;

Enfin, si vous n'êtes pas adhérent, ne restez pas seuls et rejoignez notre Club de la gaieté. Nous serons heureux de partager nos diverses activités avec vous.

Pour tout contact, téléphoner au président au 05 65 38 70 91, ou contactez un membre du bureau.

Marie-Thérèse Guignes

Les thèmes d'activités choisis pour occuper les enfants de l'accueil de loisirs ces mercredis étaient le théâtre, les animations scientifiques et naturalistes (6-12 ans), ainsi que les pliages en papier origami, la cuisine et les jeux sportifs (3-5 ans).

Nous avons bien sûr célébré les rois et reines, fabriqué les couronnes et dégusté les galettes traditionnelles que les enfants adorent. Puis les plus jeunes sont allés écouter des contes à la médiathèque sur la différence « On n'est pas tous pareils » le 13/01 et sur l'autonomie « Je deviens grand, je me débrouille » le 10 février. *Un grand merci aux responsables de la médiathèque pour ces séances de contes qui ravissent toujours autant les enfants.*

Les activités manuelles se sont axées sur des décorations et pliages en papier origami, avec de grands jeux à l'extérieur quand le temps le permettait ou des jeux de société.

Un goûter de crêpes a régalé tout le monde le 3 février, la pâte faite par les petits et la cuisson des crêpes par les grands ; la dégustation s'est faite dans la gourmandise et l'enthousiasme général !



Le groupe des 6-12 ans a l'avantage de profiter des initiations sportives variées grâce à Jean-Michel Chalade tous les mercredis après-midi de 14 heures à 16 heures où nos jeunes peuvent faire du tir à l'arc, de la pétanque, de la lutte, boxe, escalade, du basket, des parcours de gymnastique ou du ping-pong avec l'énergie qui les caractérise !

Des réalisations manuelles leur permettent de développer leur sens artistique et leur créativité. Nous avons choisi de faire des cartes de vœux pour la fête des grands-mères, et les enfants, petits et grands ont fait de véritables chefs-d'œuvre hauts en couleurs et paillettes que les mamies vont avoir la joie de découvrir.

Un grand projet d'envergure est mis en place pour le groupe des 6-12 ans cette année, avec le concours financier du Parc naturel régional des causses du Quercy « J'agis pour les causses du Quercy ». Cet appel à projet visant à faire connaître et aimer le territoire et le lieu de vie des jeunes s'adressait aux écoles et structures de loisirs du territoire du Parc.

L'accueil de loisirs de la ville de Gramat ayant axé son projet pédagogique sur l'éducation à l'environnement a choisi de répondre présent avec « la création d'un refuge pour la faune sauvage, pour la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie à l'accueil de loisirs ». C'est ainsi que depuis janvier et étalées sur toute l'année, de nombreuses activités naturalistes sont mises en place avec les interventions d'animateurs spécialisés : jardinage bio, fabrication de nichoirs et mangeoires à oiseaux, abris pour la petite faune sauvage de nos jardins, plantations d'arbustes et plantes favorisant le nourrissage des oiseaux en hiver, création d'une haie, plantations d'arbres, jeux sensoriels, et sorties naturalistes avec moulage d'empreintes ou encore observation des oiseaux aux jumelles.



L'intérêt de ce projet est de protéger les espèces, les habitats, la biodiversité en général tout en créant un site d'observation privilégié, et en permettant aux enfants de s'impliquer dans des actions concrètes sur le terrain, accumuler des connaissances naturalistes et observer les retombées positives du projet toute l'année.

VACANCES DE FÉVRIER 2010

Les vacances de février ont été bien remplies pour une fréquentation moyenne de 25 enfants la 1^{ère} semaine et un peu moins la 2^e. Malgré une météo difficile nous avons gardé le moral et les 3-5 ans ont appelé le printemps en réalisant des collages de fleurs magnifiques qui égayaient nos murs.

Fidèles à leur gourmandise les petits ont fait de délicieux goûters : gâteaux au yaourt, roses des sables au chocolat et rochers à la noix de

coco que tous ont dégusté avec plaisir.

Des séances d'initiation à l'informatique ont lieu régulièrement à la médiathèque, ce qui donne l'occasion aux enfants de se familiariser avec ce média, et de réaliser notamment des panneaux explicatifs pour le jardin avec le nom des fleurs.

Les plus grands ont réparé nos nichoirs et mangeoires à oiseaux et réparé les outils de jardin en attendant de commencer les activités

de plantation. De nombreux oiseaux viennent se nourrir des pains de graines et graisse que nous avons fabriqués pour eux ; grâce à nos jumelles nous prenons beaucoup de plaisir à les observer et les identifier.

Tous les enfants ont défilé dans Gramat le 16 février pour le carnaval, puis le 17 le groupe des 6-12 ans est parti pour une journée de ski au Lioran ! Malgré un temps pluvieux tous se sont beaucoup amusés, avec Jacques Andrieu



qui a organisé des jeux pour les débutants, Christine et Patricia apprenaient le tire-fesse aux moyens, tandis qu'Isabelle et les confirmés dévalaient quelques pistes. Ce fut une journée mémorable !

Le lendemain nous sommes tous allés voir *La princesse et la grenouille* au cinéma l'après-midi.

En dehors des activités naturalistes et des sorties, de nombreux jeux ont été organisés : mimes et théâtre d'improvisation, marionnettes, création de décorations pour le jour de la boum finale, ou encore sport, ping-pong et jeux de ballons. Pour finir en beauté, le dernier jour des vacances nous avons fait une boum !

Chacun avait apporté de la musique, nous nous sommes maquillés, nous avons dansé sur des rythmes endiablés et dévoré les gâteaux faits par les petits ! Une journée de fête pour achever ces vacances dans la joie !

Les mercredis de mars et d'avril seront consacrés au projet refuge à oiseaux, construction d'abris, jardinage, et plantations d'arbustes, fleurissement du centre pour le groupe des 6-12 ans, avec l'intervention d'animateurs spécialisés en éducation à l'environnement (Association Lot Nature, Chemins Buissonniers, Réseau d'éducation à l'Environnement du Lot). Sans oublier les jeux sportifs, les séances sur ordinateurs, activités manuelles, jeux de société habituels !

Les 3-5 ans vont eux aussi s'initier à l'ornithologie avec dessin, peinture collage d'oiseaux de toutes les couleurs, puis créer une fresque de fruits et légumes pour décorer la médiathèque lors des contes Histoires de fruits et de légumes du 7 avril, ou encore création d'un tableau *L'homme aux légumes*.

De nombreuses autres activités attendent vos petits à l'accueil de



loisirs, jeux sur les sens : le goût, le toucher, l'ouïe, jeux extérieurs, et bien d'autres encore !

Inscrivez-vous le plus vite possible, toute l'équipe d'animation vous attend !

Pour tous renseignements complémentaires contacter l'équipe d'animation :

du lundi au jeudi de 14 heures à 16 h 30

et le vendredi de 9 heures à 12 heures ;

en laissant un message sur les répondeurs téléphoniques.

Accueil de loisirs sans hébergement
Avenue du 8 mai 1945 – 46500 GRAMAT
Téléphone : 05 65 33 42 56, 06 86 52 72 75
Site : www.gramat.fr @ accueildeloisirs.gramat@orange.fr

Les animatrices

NOS ECOLES

LA GARENNE

LES ACTIVITÉS AU COLLÈGE LA GARENNE

Du 11 au 15 janvier : séjour au ski pour tous les élèves de 5^e, à Saint-Lary (UCPA), encadrés par Mmes Albrespic, Baylac, Marché et MM. Sabarros, Baux. Un voyage sportif et éducatif particulièrement agréable et enrichissant.

Cette même semaine, leurs camarades de 3^e faisaient un stage en entreprise, clôturé par un rapport de stage.



16 janvier : concert de l'ensemble *Contraste* (piano, violon, alto, violoncelle) à l'église Saint-Pierre, organisé par les Musicales du causse et grâce à l'intervention de M. Vayssié.

25 janvier : Forum des métiers organisé par la DP3 (découverte professionnelle 3 h, en 3^e), à Saint-Céré, sur le thème de l'ambition. Les jeunes ont ainsi pu se mettre en contact avec une dizaine d'entreprises de proximité, et recueillir des informations sur les métiers inconnus et mal connus. Ce lien avec ces professionnels pourra être exploité les années suivantes (Mmes Genot, Sélébran et M. Roumégat).

2 février : éducation à la sexualité et à la vie affective pour toutes les classes de 4^e, avec Mme Roudeau, infirmière du collège, et Mme Nollet, conseillère conjugale au Conseil général, pendant 1 h 30.

2 et 3 février : brevet blanc pour les 3^{es}.

4 février : Forum des métiers à Figeac pour tous les élèves de 5^e, accompagnés par leurs professeurs principaux Mme Castignolles, MM. Collin et Bladou.

>>>

10 et 11 février : une classe de 3^e a pu suivre la formation premiers secours (PSC1) avec les formateurs du Centre de secours de Gramat et Mme Truck, infirmière de l'Éducation nationale.

11 février : un exercice de plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été organisé l'après-midi. L'objectif d'un PPMS est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en cas de risque majeur, en attendant l'arrivée des secours. Les observateurs étaient deux parents d'élèves et deux pompiers du Centre de secours de Gramat.

13 février : second spectacle du projet Danse. Ce projet s'articule autour de spectacles qui s'intercalent avec la venue de chorégraphes et d'ateliers de danse organisés au collège.



Sortie du 9^e numéro du journal du collège, *L'Echo de La Garenne*, réalisé par les élèves volontaires au CDI.

4 mars : soirée de l'orientation pour les 3^{es}, avec les différents lycées du Lot, le conseiller d'orientation-psychologue et les deux professeurs principaux, Mme Dehondt et M. Baux. Les proviseurs des lycées sont venus présenter aux parents leur établissement et les informer sur la réforme du lycée.

8 mars : sortie de deux classes de 5^e au château de Castelnau-Bretenoux, avec Mme Charissou, M. Baux. La visite de ce lieu historique a pu être une excellente illustration des cours sur la société médiévale.

9 mars : poursuite de la mise en œuvre du plan de formation des métiers pour les 5^{es}, avec l'intervention du conseiller d'orientation-psychologue et de différents professionnels (recherches sur les métiers, affiches, exposés...)

11 mars : salon Proforma à Cahors pour les 3^{es}, qui ont pu s'informer sur les lycées et les organismes de formation du Lot, afin d'affiner leur projet d'orientation. Ils étaient encadrés par Mme Dehondt, M. Baux et Mlle Gaget.

16 mars : liaison collège-lycée au lycée de Saint-Céré, avec Mme Genot et M. Baux. Les élèves de la section euro espagnol de 3^e ont pu rencontrer les sections euro de deux autres collèges et celle du lycée Jean Lurçat, ainsi que deux assistants en langue, originaires de Séville et du Costa Rica. Ils ont ensuite pris un repas espagnol au lycée. Les élèves ont pu faire un lien entre ce qui se fait au collège et ce qui est attendu au lycée.

Plusieurs conseils pédagogiques se sont déroulés depuis le mois de janvier : les équipes se réunissent notamment en vue du projet d'établissement et des contrats d'objectifs qui doivent être rédigés à

nouveau.

18 mars : évaluation de la politique de l'établissement avec M. l'inspecteur d'académie, M. Lacombe.

Du 22 au 27 mars : semaine de la presse. Des dizaines de nouveaux magazines ont été mis à la disposition des élèves au CDI ; M. Vayssié, correspondant local de La Dépêche du Midi, a pu travailler sur le thème des médias avec les élèves de Mme Baylac (3^{es}), puis ceux de M. Hanquet (4^{es}).

24 et 25 mars : sortie des 5^{es} à l'espace culturel du collège de Bretenoux, pour voir l'exposition Ponts et viaducs, avec MM. Bladou et Collin.

26 mars et 02 avril : sortie des 3^{es} aux archives départementales de Cahors, découverte de la ville puis déjeuner au lycée Clément Marot. Avec Mmes Charissou, Genot, MM. Baux et Hanquet.

Quatre élèves de 3^e participent au Concours de la Résistance.

31 mars : sortie des DP3 à Souillac, au lycée Louis Vicat et au lycée hôtelier, avec Mme Genot et M. Bladou.

L'accompagnement éducatif pour les 6^{es} connaît un franc succès et semble bien profiter à ces enfants. 7 élèves pratiquent ainsi l'équitation tous les vendredis après-midi depuis le mois de septembre, accompagnés par M. Vallade (nous remercions à cette occasion la Mairie de Gramat qui a la gentillesse de nous prêter un véhicule), et font des activités liées au cirque avec M. Blaire tous les mardis après-midi (acrobaties, jonglage...)

Enfin, voici les derniers résultats de l'AS : les benjamines sont championnes du Lot en handball, vice-championnes en rugby, qualifiées dans les deux disciplines pour les championnats d'Académie le même jour ; elles participeront au handball le 31 mars à Rodez. Les minimes filles sont championnes du Lot en rugby ; deuxièmes aux interdépartementaux, elles obtiennent la médaille de bronze aux championnats d'Académie derrière Villemur et Montauban (championnes de France en titre). Les minimes garçons terminent troisièmes en rugby et ont ainsi pu participer aux interdépartementaux. En VTT, deuxièmes aux championnats du Lot, ils vont participer aux championnats d'Académie.



Céline BONNET
Documentaliste du collège

Quarante élèves de 4^e et 3^e sont rentrés ravis de leur séjour chez leurs correspondants du collège anglais de Thornden près de Southampton. Si on leur parle de leur expérience, les remarques portent sur « *les progrès faits dans la langue* », « *le vocabulaire appris en une semaine* » même s'ils « ne pensaient pas s'en sortir ». Certains ajoutent même que « *c'était marrant de parler anglais* » ! Ils évoquent « les rencontres avec des jeunes de leur âge », les « familles amusantes et drôles », la « complicité avec les correspondants » et « *le genre de vie*



différent du nôtre ». Pour ce qui est des visites ils ont apprécié de « découvrir tous ces lieux vus et revus dans les livres de classe » : Londres est une « superbe ville » et formidable le shopping à Oxford Street. Tous ont pu admirer le bateau de Nelson à Portsmouth en lien avec les batailles napoléoniennes au programme d'histoire de 4^e, et monter au sommet de la Spinnaker Tower pour découvrir le port de la ville et l'île de Wight. Ils ont eu la chance de s'approprier un moment le château de Windsor : que de merveilles et de faste au détour des nombreuses salles. A Oxford, Christ Church College, lieu de tournage du film *Harry Potter* leur a également ouvert ses portes.

Le voyage n'est pas vraiment terminé car en effet tous ces jeunes ont hâte de revoir leurs correspondants qui seront à Gramat du 19 au 26 mai. L'impatience gagne les élèves de l'école primaire car c'est maintenant une tradition pour l'établissement, les « petits » se préparent à rendre compte de leurs compétences en langue anglaise devant nos invités lors de la fête des langues à la salle des fêtes de Gramat le 25 mai prochain.

Mme CURTET
Professeur d'anglais

Dans le cadre de l'orientation, les élèves de 3^e ont rencontré les anciennes promotions du collège, venues leur présenter leur établissement et leurs filières. Moment de convivialité autour d'un buffet dînatoire au self du collège. Dans cette continuité, ils ont été à Cahors, le jeudi 11 mars à PROFORMA, découvrir différents métiers et ainsi pu aller à la rencontre de professionnels. Enfin plusieurs chefs d'établissements secondaires du département du Lot et des alentours, invités par le directeur d'établissement, M. V. Augeay, ont rencontré les élèves et leurs parents. Début mars, ils ont effectué un stage de découverte, dans l'entreprise de leur choix : ils présenteront à l'oral et à l'écrit un rapport de stage.

Pour préparer dans de bonnes conditions



l'ASSR 1 et l'ASSR 2, des intervenants de la Sécurité routière départementale sont intervenus dans les classes de 5^e et 3^e. De nombreux élèves participent deux fois

par semaine à **l'aide aux devoirs** proposée par des professeurs bénévoles de l'établissement. Plusieurs soirs par semaine sont proposés des **ateliers artistiques** gratuits tels que le ping-pong, la danse, la chorale ou l'atelier d'arts plastiques (avec la réalisation cette année d'une fresque dans la salle de sport).

Début février, les classes de 6^e sont allées visiter **le musée des Écritures à Figeac** : ils ont découvert les différentes salles avant de participer à un jeu de piste dans la vieille ville.

Côté sportif une **journée ski au Lioran** a eu lieu pour tout le collège : le matin des moniteurs ont enseigné les bases aux novices et rappelé les bases aux initiés avant de s'élancer tout schuss sur les pistes l'après-midi avec leurs professeurs de sport.

Pour finaliser une leçon d'éducation civique sur le rôle de la mairie dans la commune, nos **classes de 6^e** ont été invitées par l'adjointe au maire, Mme Curtet, à découvrir les locaux de la mairie de Gramat.

L'intervention de M. Lecomte, auprès des élèves de 4^e et 3^e, les a décidés de soutenir la reconstruction d'un orphelinat à Haïti. Dans ce temps de Carême, l'opération « Bol de riz » a été reconduite

au profit des missions au Viêt-Nam des sœurs Notre-Dame-du-Calvaire de Gramat.



Le quine de l'APEL s'est déroulé le dimanche 7 mars après-midi à la salle des fêtes de Gramat et c'est Mme C. Gary qui a gagné le séjour de 4 personnes au Futuroscope. Une partie du bénéfice sera reversée aux élèves à la prochaine rentrée pour alléger le coût de leurs sorties scolaires. Merci à tous pour votre participation.



L'ÉCOLE SAINTE-HÉLÈNE : UNE ÉCOLE OUVERTE SUR LA VIE

Des enseignantes qui informent sur le monde (correspondants scolaires, séjour à Paris CM2), qui donnent du sens à leur scolarité (projet pastoral avec le Viet-Nâm), exploitent des activités d'ouverture (découverte d'une mare du Parc naturel des causses), s'engagent dans des projets (projet de sécurité routière en cycle 2), s'enrichissent des différences (ouverture d'une classe CLIS en 2010-2011) et sont au centre du projet apprentissage de l'anglais dès la grande section de maternelle, et de l'espagnol dès le CM1 : on travaille en équipes (jardinage dans le jardin du curé de Gramat), on décloisonne les cycles I et II et on organise des rencontres inter-générationnelles avec l'EPAHD Pierre Bonhomme.

Le projet de notre école est l'épanouissement de tous les élèves - enseignants, éducateurs, intervenants et parents - par une dynamique collective en vue d'apprentissages riches et diversifiés.

L'équipe enseignante
École Sainte Hélène

LOUIS MAZET

QUOI DE NEUF À LOUIS MAZET !

Cette année, l'école maternelle vit à l'heure médiévale. Entre costumes et blasons, les activités artistiques battent leur plein et nos petits chevaliers et leurs dames d'honneur se sont préparés pour le carnaval du 12 mars dernier. Ils ont accompagné, avec les grands de l'école élémentaire, Monsieur Carnaval dans la ville pour le conduire en fin d'après-midi devant le tribunal qui l'a condamné à être brûlé. Les enfants de la crèche se sont joints à nos plus petits pour la promenade et partager le goûter à l'école maternelle.

Pour compléter ce projet «château fort, princesses et chevaliers», les élèves auront l'occasion de visiter le château de Castelnau Bretenoux où des ateliers de danse et d'écriture leur seront proposés. Pour le moment, les grands et les petits retrouvent le plaisir de rouler, ramper, sauter, tomber sur les tapis du dojo.

La rencontre USEP maternelle du canton le 8 avril viendra clore ce projet « jeux d'oppositions et jeux au sol ». Ce jour-là, ils se regrouperont au gymnase et au dojo avec les enfants des écoles maternelles d'Alvignac, de Thégra et de la classe bilingue de Clément Brouqui. Deux autres rencontres auront lieu en mai et juin : la première à Alvignac pour de l'athlétisme et la deuxième à Thégra pour des jeux d'adresse.

A partir du mois de mai, l'école accueillera les petits de la crèche 4 matinées afin de se familiariser avec les lieux et connaître les maîtresses avant de faire leur première rentrée en septembre. Les grandes sections ont déjà créé des liens avec leur future classe de CP grâce aux activités proposées par les maîtresses dans le cadre de cette liaison.

Courant mai, la troupe des 3 *Chardons* présentera dans l'école son nouveau spectacle.

L'année scolaire s'achèvera toujours à l'heure médiévale par le spectacle de la kermesse le **19 juin prochain**.

Les maîtresses

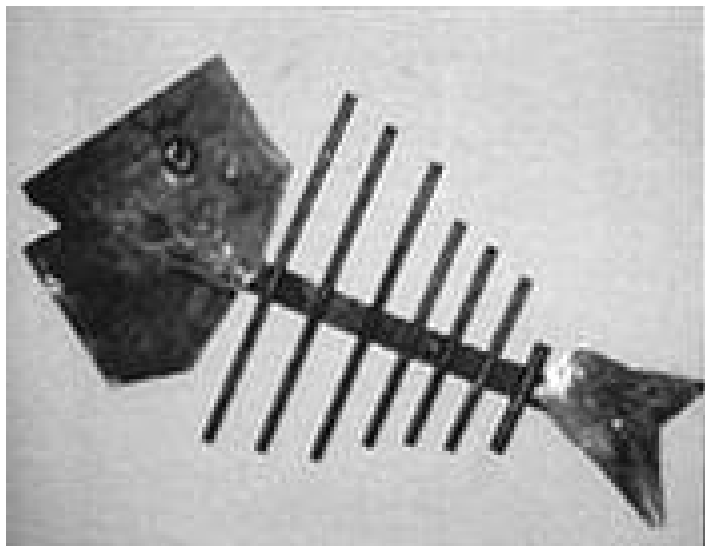


La galerie d'art Le Sillage, 6 avenue Louis Conte, expose à l'étage un ou deux peintres chaque mois

En avril, exposition des peintures de **Michel Magot**. Son style est contemporain et figuratif. Il taquine la peinture depuis son plus jeune âge. Sous le signe de la couleur, sans se soucier des détails, il se permet d'audacieux contrastes pour mettre en valeur son sujet. Les contours soulignés apportent beaucoup de vigueur à ses œuvres qui respirent la gaieté et ramènent au rêve et à la liberté.

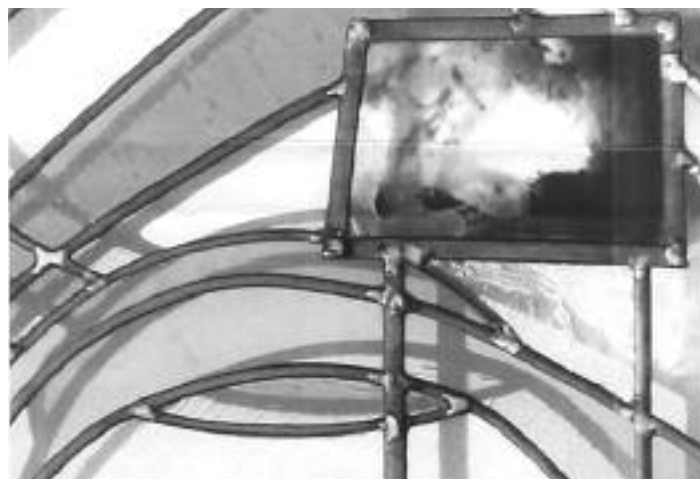


En mai, exposition de peintures et de sculpture de **Florent Barbiero**. Après un stage de peinture en 1997 à l'atelier de peinture de M. Herdin, ancien élève de Salvador Dali, ce peintre autodidacte expose en 1999 à Paris puis à Gourdon sa ville natale et à Rocamadour où il réalise les fresques décoratives de la salle du café-théâtre Côté Rocher. La peinture est pour lui un mode d'expression « pour le plaisir ». Ses couleurs lumineuses, ses thèmes variés nous ramènent à une vie apaisante et joyeuse.



Son âme d'artiste se révèle aussi dans la sculpture. Il offre une nouvelle vie aux vieux outils. Sur l'enclume ou avec son chalumeau il martèle, cisèle, soude et polit l'acier pour donner aux outils une nouvelle esthétique séduisante. Alors apparaissent des objets d'une légèreté de forme et de volume qui, dans leur existence humoristique, ressuscitent les souvenirs.

En juin, ce sera au tour de **Léo Amery**, artiste peintre verrier professionnel. De l'École d'Art en 1978 à Londres, sa ville natale, il expose en Angleterre puis dans plusieurs villes en France. En 1993, il ouvre un atelier dans le Lot sur la commune de Martel. C'est dans cet atelier qu'il crée et restaure des vitraux : Trinity Church (oratoire), Paroisse française à Berne (Suisse), église de Creysse (Lot), collège à la Cité internationale universitaire à Paris. Ses nouvelles créations sont des vitraux décoratifs d'art contemporain. Le verre est sculpté, modelé, soufflé, les lignes créent des formes dans l'espace, les couleurs transparentes ou vives qui remplissent les vides sont d'un plus bel effet.



Suivront en juillet **Daphné Vichot**, peintre professionnel et graphiste. Le thème abordé : visages cachés. Elle exposera des portraits (huile sur toile).

En août nous pourront admirer les sculptures (de 0,5 à 1 m) sur bois (de noyer, tilleul, poirier) de **Jean Kubicki**, ainsi que les œuvres de **Michel Cendra Terrassa**, aquarelliste animalier et portraitiste.

Association des peintres du Quercy

Cette rencontre se déroula en deux parties à la salle de l'Horloge. Le thème musique slave regroupait 50 élèves des écoles de musique de Gramat, Souillac, Vayrac, et Beaulieu le vendredi 19 mars 2010. Cette audition a permis aux élèves de découvrir et de jouer sur un piano à queue de qualité.

Pour la deuxième partie, le samedi, le récital de musique, slave également, était joué à quatre mains par Alexandra et Frédéric Rouquié qui ont remarquablement interprété Ignaz Jan Paderewski, Piotr Ilitch Tchaïkovski, Antonin Dvorak et Sergueï Rachmaninov.

Le public était conquis par ce récital de qualité.

La prochaine audition de fin d'année scolaire aura lieu le 26 juin 2010 dans la même salle.

La rédaction



A L'HONNEUR

UN GRAMATOIS À LA TÊTE D'ÉQUILIBERTÉ

Le mouvement national des randonneurs cavaliers et meneurs d'attelages indépendants Equiliberté a élu le 30 janvier à Paris à l'unanimité son nouveau président. Il s'agit de Claude Mabit domicilié au lieu-dit le Pech Farrat à Gramat.

Ce mouvement, dont il fut un des créateurs en 2003 dans l'ouest de la France, est en plein développement dans le Sud-Sud-Ouest. Pour la première fois Equiliberté a attribué sa présidence à un administrateur non originaire du berceau d'origine de l'association, l'ouest de la France.

Equiliberté qui fédère environ 2 000 cavaliers réunis au sein de 170 associations implantées dans toute la France, se donne pour mission le développement de la randonnée à cheval, montée ou attelée, et surtout la protection et la défense des chemins ruraux, y compris par voie juridique. Ce mouvement développe un site Internet equichemins.free.fr qui propose gratuitement aux randonneurs des itinéraires avec toutes les informations nécessaires, en particulier les hébergements.



informations nécessaires, en particulier les hébergements.

Pour la première fois en France, un partenariat local a été signé avec l'association départementale ATE-Lot. Ce partenariat met notre région en tête pour les demandes de tracés en vue des vacances ou des week-ends grâce à un réseau d'itinéraires remarquables sur equichemins ; une dizaine de randonnées est déjà annoncée dans le Lot dès la fin mai.

Si vous êtes cavaliers, si vous êtes meneurs, si vous aimez la randonnée, en dehors de toute compétition : Equiliberté – 05 65 34 14 87 equiliberte@free.fr

Le bureau

COMMERCE

* **Changement de propriétaire au Pressing gramatois**
C'est maintenant **Catherine** qui vous accueillera du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures.
Nouvelle méthode : nettoyage propre pour l'environnement.
tél. 05 65 38 84 44.

* **Maryline Solignac** s'installe 13, rue de la Balme et baptise son institut de beauté **Elegance**. Tél. 05 65 40 76 21
Soins esthétiques, visage et corps, bronzage, épilations, ongles gel.
En exclusivité maquillage : « Serge Louis Alvarez » maquillage professionnel.

Heures d'ouverture : lundi et mardi 9 h à 12 h - 14 h à 19 h
fermé le mercredi
jeudi 9 h à 12 h - 14 h à 19 h
vendredi et samedi : 9 h - 17 h. (journée continue)

Boulangerie - Viennoiserie de M. René Béziat

Route de Saint-Céré tél. 05 65 34 24 33

Ouverture tous les jours sauf le mardi.

Horaire : 6 h à 13 h. – 15 h à 20 h.

A ces nouveaux commerçants, réservons-leur le meilleur accueil.

Pour la 4^e édition gramatoise du tournoi de tennis réservé aux jeunes de 7 à 16 ans, les organisateurs ont été pleinement satisfaits ; en effet, cette année, nous avons enregistré 150 participants ce qui faisait 185 inscriptions (35 joueurs s'étant inscrits dans 2 catégories).

Le mercredi 24 février était une journée destinée aux poussins (36 enfants de 9 et 10 ans). Pour les enfants non classés (NC), des poules ont été constituées, ce qui leur a permis de jouer matin et après-midi. A midi, le club offrait le repas à tous ces petits compétiteurs.

Depuis cette année, des tableaux ont été établis pour les poussins classés : ces rencontres se sont déroulées jusqu'au samedi où avaient lieu les finales.

Vers 17 heures, il a été distribué un goûter pour clôturer cette journée.

Le jeudi 25, c'était au tour des lutins (7 et 8 ans) d'occuper les courts : 8 filles et 8 garçons. Philippe Cujus, breveté d'État de Cahors, a été l'animateur de cette journée : pour ces jeunes pousses du tennis, les rencontres se sont faites sous forme d'animations.

Du samedi 20 au samedi 27, les benjamins, les minimes et cadets se sont affrontés dans une bonne ambiance. Le temps maussade n'a pas facilité les programmations mais avec la bonne volonté de chacun, tous les matchs ont pu se faire dans le temps imparti.

Lors de la remise des prix en la présence de Mme Claudine Curtet, adjointe aux sports, la présidente a tenu à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce tournoi :

- d'abord, les joueuses et joueurs ainsi que leur famille et le BE de Cahors qui les ont accompagnés ;
- la commune de Gramat, les communes et communautés de communes qui ont mis leurs installations à notre disposition (Saint-Céré, Bretenoux-Biars, Labastide-Murat) ;
- le Crédit agricole, sponsor officiel des tournois Mozaïc, et le Conseil régional pour la dotation en lots ;
- le CODEP pour la mise en place de cette compétition ;
- Daniel Don, juge arbitre pour l'élaboration des tableaux, et Christophe Bonal pour l'organisation de la journée des poussins ainsi que les membres du club qui ont assuré l'encadrement et le repas.

Le bureau



Les poussins



Les vainqueurs

Voici les résultats :

Poussines :

Vainqueur : Agathe Trulla-Monserrat (Cahors)

Finaliste : Marine Gomez (TC Rodez)

Poussins :

Vainqueur : Mattéo Cujus (Cahors)

Finaliste : Théodore Heib (Figeac)

Benjamins :

Vainqueur : Mélanie Taurand (Figeac)

Finaliste : Agathe Trulla-Monserrat (Cahors)

Benjamins :

Vainqueur : Simon Couzi (Saint-Céré)

Finaliste : Mattéo Cujus (Cahors)

Minimes F :

Vainqueur : Mathilde Bach (Cahors)

Finaliste : Mélanie Taurand (Figeac)

Minimes G :

Vainqueur : Raphaël Guillon (Bagnac)

Finaliste : Lucas Gousseff (Cahors)

Cadettes :

Vainqueur : Chloé Maillebauu (Capdenac)

Finaliste : Camille Besse (Capdenac)

Cadets :

Vainqueur : Alexis Brigand (Souillac)

Finaliste : Jean-Noël Bernard (Gourdon)

Vendredi 22 janvier, le Gardon gramatois tenait son assemblée générale imposée par la nouvelle loi sur l'eau. Le président René Durand souhaite la bienvenue aux 31 membres actifs présents puis présente le rapport moral 2009 qui met en valeur les actions menées par l'association, organisées lors des 7 réunions du bureau. Les membres du conseil ont participé à 9 empoissonnements en truites et poissons blancs dans le cadre de la convention de commune et des concours de pêche, pour un total de 1 185 kg de truite Fario, Arc-en-ciel, gardons, tanches, goujons, perches ainsi que 20 000 alevins dans les ruisseaux de Bio, Thégra et Bonnefond. Nous avons réalisé une pêche électrique sur le ruisseau de Thégra, où nous avons constaté une grande quantité de truitelles de 10 à 16 cm, qui ont été remises en amont du ruisseau de l'Alzou. Même constat sans qu'il soit besoin de les pêcher sur le ruisseau de Bonnefond. Nous avons organisé 6 concours de pêche les 7 mars, 6 juin, 14 juillet, 4 août et un concours pour le Téléthon le 7 novembre. Un total record de 208 pêcheurs ont participé à l'ensemble des concours 2009.

Les journées découvertes du milieu aquatique et de la pêche avec les enfants du centre de loisirs se sont déroulées le mercredi 8 juillet au matin et le mercredi 15 juillet toute la journée, avec le président et François Teulière, animateur pêche de la Fédération. Ce fut un succès avec près de 50 jeunes qui participèrent et reçurent un diplôme. Le Gardon gramatois a participé financièrement à cette manifestation pour 160 €.

Les nettoyages du ruisseau de l'Alzou ont été réalisés les samedis 25 juillet et 26 septembre à la prairie. Tous nos remerciements vont aux bénévoles et aux membres du Conseil d'administration qui ont participé activement aux travaux de nettoyage. Nos remerciements également à l'EPCI qui a contribué à l'enlèvement des bois coupés ainsi qu'au nettoyage du canal de fuite du plan d'eau dont le barrage a

été remis en état par les membres du bureau. La perte d'eau sur l'Alzou à l'entrée de Gramat a été bouchée par les services de la mairie. Les opérations de nettoyage seront reconduites en 2010, la première aura lieu le samedi 17 avril sur le ruisseau de la Prairie avec l'aimable participation du Lions Club.

Le bilan financier positif arrêté au 31 décembre 2009 est approuvé par les commissaires aux comptes. L'année 2009 restera un très bon cru avec 538 cartes vendues, un merci tout particulier aux vendeurs de cartes (Ets Meyniel, Ets 1^{er} Prix, le tabac-presse Mme Paret à Alvignac et le bar de l'Alzou à Mayrinhac-Lentour).

Pour l'année 2010, nous procéderons à des alevinages identiques à ceux de l'année 2009 avec, en plus, le déversement dans les ruisseaux de 1^{ère} catégorie de saumons de fontaine qui sont élevés à la pépinière fédérale et qui vous procureront, nous le souhaitons, de bons moments.

Les concours

Le samedi 5 juin pêche au poisson blanc au plan d'eau de la Prairie, le mercredi 14 juillet pêche à la truite ruisseau de la Prairie, le mardi 3 août pêche à la truite ruisseau de la Prairie et le samedi 7 août animation pêche au pont du Noyer dans le cadre du Festival country.

Nous avons mis en réserve le haut du ruisseau de Bio et de Bonnefond. La signalisation a été mise en place par les membres du Gardon gramatois.

Un nouveau garde M. Laurent Belvezet sera formé en 2010. Des contrôles seront effectués par le garde-pêche de l'AAPPMA de Martel à la demande du conseil, en attendant sa formation.

Le Conseil d'administration est inchangé et comprend :

MM Adgié Marius, Bach André, Cavalié Jérôme, Common Claude, Durand René, Faral Michel, Fau Sébastien, Girod Jacques, Grenier René, Jaubert Guy.

De nouveaux arrivants au Conseil :

MM. Belvezet Laurent, Brousse Philippe, Roudayre Christian, Teulet Gabriel.

Le bureau exécutif (président, vice-

président, trésorier, secrétaire) se réunit de façon hebdomadaire pour gérer les affaires courantes.

Pour clore cette assemblée, le président tient à remercier les membres du Conseil pour le travail accompli et leur dévouement. Il remercie particulièrement les mairies de Gramat, Lavergne, Rocamadour, Alvignac, Bio, Thégra, Mayrinhac-Lentour pour leur subvention ou les travaux réalisés par l'EPCI ; un merci tout particulier aux commerçants de Gramat, de Rocamadour, Lavergne pour leurs dons lors de notre concours de pêche du mois d'août.

Nous attendons vos questions, vos propositions, vos initiatives et votre bonne volonté et nous vous souhaitons de vivre de très bons moments au bord de nos rivières.

La soirée s'est terminée par la galette et un pot de l'amitié.

Le premier concours 2010 fut une réussite

Le froid vif de ce samedi de printemps a surpris les nombreux pêcheurs du Gardon gramatois qui organisait son premier concours de pêche à la truite arc-en-ciel de l'année.

Le soleil a vite réchauffé les participants autour du plan d'eau de la Prairie. L'engouement pour la pêche s'est confirmé pour les adultes (40 inscrits) ainsi que pour les jeunes de moins de 12 ans (11 inscrits). Le concours s'est déroulé en 2 manches. Un casse-croûte a réuni participants et organisateurs à la pause. A midi, les récompenses ont été distribuées à chaque participant. En catégorie enfant : 1^{er} Lamothe Léo, 2^e Levassard Adrien, 3^e Galidie Quentin. En catégorie adulte, 1^{er} Born Serge, 2^e Maffray Christophe, 3^e Rivière Jean Claude. Au total : 29 kg de poissons ont été pris. Chaque participant a reçu un lot. La matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Le rendez-vous est pris pour nos prochains concours. Le Gardon gramatois remercie les participants d'être venus aussi nombreux.

Le Bureau



4L TROPHY 2010



Un jeune Gramatois a participé à la treizième édition du 4L trophy

David Mazet et Julien Cambou, de l'association M.D. Mécanique-passion viennent de rentrer du 4L Trophy. A son retour David Mazet a bien voulu nous faire part de ses impressions. « *Les 10 jours et les 6000 km de ce rallye raid, en parcourant le désert, nous ont fourni de quoi rêver et certainement permis de changer la manière dont nous percevons l'existence.* » Cela depuis les dunes de Merzouga jusqu'à l'arrivée à Marrakech. Là où ont été distribués les 80 tonnes de dons humanitaires pour les familles les plus démunies du désert marocain. Même si David Mazet et son équipier se classent dans le deuxième tiers des 1 200 véhicules engagés on sent que la performance mécanique ne sera pas leur plus beau souvenir. « *Il a fallu s'adapter aux trajets avec des pistes caillouteuses et sablonneuses.* » Des airs de Paris Dakar lorsqu'il fallait dégager les véhicules ensablés et même « *remplacer un cardan* ». C'est là que « *l'entraide entre équipages et le bon accueil des Marocains jouait à plein.* » « *Pendant ces 10 jours il y a eu des moments magiques mais aussi des pannes, des galères, lorsque la fatigue s'installe et que le soir il faut bichonner la voiture pour l'étape du lendemain* ». David Mazet n'est pas un ingrat. Il ne tarit pas d'éloges envers tous ceux qui ont aidé à réaliser cette « *expérience unique, riche et intense* ». Il a une pensée particulière pour les généreux sponsors et en particulier pour son père, pour Maurice Arrestier, Georges Mathias, Marc Subille « *qui ont passé beaucoup de temps pour préparer la 4L avant le départ* ». Il ne nous surprendrait pas qu'il aura l'occasion de les rencontrer tous lors d'un prochain moment de convivialité illustré de souvenirs « *de ces 10 jours fabuleux* ».

Lucien Vayssié



Naissances

le 25 janvier : Juliette Vidal
 le 13 février : Ibrahim Amattach
 le 18 février : Océane Hechaso
 le 10 mars : Lucie Houcke
 le 10 mars : Céleste Zénoni.
 le 28 mars : Jules Fournols



Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents.

Mariage

le 12 février : Nathalie Vareille et Claude Lascoux.
Félicitations aux époux.

Décès

le 1^{er} janvier : Yvette Lompedre, célibataire, 90 ans
 le 3 janvier : Maurice Carrière, veuf, 86 ans

le 9 janvier : Christian Chevallier, marié, 60 ans
 le 9 janvier : Jeanne Bouton, veuve Dordé, 67 ans
 le 19 janvier : Isidore Crestou, veuf, 93 ans
 le 25 janvier : Lucien Lafage, marié, 73 ans
 le 30 janvier : Yvette Delpon, veuve Girault, 89 ans
 le 12 février : André Méjécaze, veuf, 82 ans
 le 17 février : Jean Louis Frizon, veuf, 81 ans
 le 22 février : Jean Paul Castel, célibataire, 72 ans
 le 2 mars : Huguette Affres, veuve Canto, 79 ans
 le 3 mars : Jeanne Decros, veuve Monneau, 93 ans
 le 8 mars : Paule Ferluc, veuve Bergougnoux, 95 ans
 le 12 mars : Michel Roche, marié, 64 ans
 le 17 mars : André Alibert, veuf, 84 ans
 le 20 mars : Simonne Merle, célibataire, 87 ans
 le 22 mars : Marie-Louise Delvic, célibataire, 85 ans
 le 23 mars : Madeleine Lalbat, veuve Mendiondo, 76 ans.

le 27 mars : Jean-Philippe Pacaud, 68 ans
 le 31 mars : Aline Pujade veuve Boisset, 90 ans

Nos sincères condoléances.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Avril

Vendredi 9 : soirée spectacle conte de Frédéric Naud
 20 h 30 salle des fêtes.
 Vend 16 au d.18 : foire automobile 119^e édition
 Places de la République et du Foirail
 (Association des commerçants et artisans).
 Sam. 17, d.18 : exposition des artisans et des commerçants
 Salle des fêtes (Association des commerçants et artisans).
 Dimanche 25 : cours de danse country – 14 heures
 salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Vendredi 30 : la maîtrise Sainte-Philomène (Hagueneau)
 20 h 30 église Saint-Pierre
 (pilotée par M. V. Sabaros, collège La Garenne,
 et les Musicales du causse).

Mai

Dimanche 2 : vide greniers - Place du Foirail
 (APEL Sainte-Hélène).
 Sam. 8, d. 9 : stage de salsa Salle des fêtes (Viens danser).
 Dimanche 23 : cours de country – 14 h salle des fêtes
 (Canyon's Dancer).

Juin

Samedi 5 : pêche au poisson blanc – la Prairie
 (Gardon gramatois).
 Jeudi 10 : don du sang – Salle des fêtes.
 Samedi 12 : cours de salsa 14 h salle des fêtes
 (Viens danser).
 J. 10 au l. 14 : exposition Patchwork – Salle de l'Horloge
 (Les Petits chiffons de l'Alzou).
 Dimanche 13 : cours de danse country – 14 heures
 salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Vendredi 25 : Les Musicales du causse – Salle de l'Horloge ?
 Samedi 26 : audition des élèves – 20 h 30
 salle de l'Horloge (Music passion).
 Dimanche 27 : brocante de professionnels
 Place du Foirail (Maison du tourisme).

Juillet

Vendredi 2 : le trio Régis Pasquier (violin),
 Roland Pidoux (violoncelle)
 et Jean-Claude Pennerier (piano)
 21 h salle de l'Horloge (Musicales du causse).
 Dimanche 4 : cours de danse country – 14 heures
 salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Mercredi 14 : pêche à la truite – la Prairie
 (Gardon gramatois)..
 Mercredi 14 : bal place de la République et feux d'artifice.
 Mercredi 21 : marché des artisans - Place du Foirail
 ou de la Halle (Maison du Tourisme).
 Mercredi 28 : marché de potiers
 Place de la Halle (Maison du Tourisme).
 Mardi 31 : début de la fête votive
 Places de la République et du Foirail.

Août

31 juillet à 2 août : fête votive Places de la République et du Foirail.
 Dim. 1, lun. 2 : courses hippiques – Hippodrome du Tumulus.
 Mardi 3 : pêche à la truite – la Prairie (Gardon gramatois).
 Vend. 6 au d. 8 : festival country
 Site de La Garenne (Causse country club).
 Sam. 14 et dim. 15 : brocante de professionnels + vide greniers
 (Maison du tourisme).
 Mercredi 18 : marché des artisans
 Place du Foirail (Maison du tourisme).
 Vendredi 20 : foire à tout Place du Foirail (Club de la gaieté).

Septembre

Samedi 11 : tournoi Bouboudoc rugby foulard
 Souvenir Sébastien Omez
 Stade Pierre de Coubertin.
 Dimanche 12 : cours de danse country
 14 heures salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Jeudi 16 : don du sang – Salle des fêtes.
 Dimanche 26 : journée du Souvenir Jacques Grouhel
 Randonnée cyclo (Cyclo-club Gramat).